

Meaux/Tribunal de commerce

Pierreval fait une nouvelle offre de reprise d'Investimmo

LE SORT des victimes d'Investimmo est désormais entre les mains du tribunal de commerce de Meaux. Les sociétés intéressées par la reprise du promoteur immobilier avaient jusqu'à hier, 15 h 30, pour se faire connaître. Seul Pierreval s'est déclaré candidat. « Si un autre promoteur a déposé un dossier, il s'est bien gardé de nous prévenir », lance le propriétaire de l'un des 149 appartements qui n'ont jamais été livrés par Investimmo à Meaux, Chauconin, Saint-Germain, Charmentray et Vaujours (Seine-Saint-Denis).

En liquidation judiciaire

Créée en 1993 et basée à Vincennes (Val-de-Marne), la société Pierreval compte une vingtaine de salariés. Le 23 avril, son gérant a présenté un premier dossier devant le tribunal de commerce pour reprendre quatre chantiers. Une offre rejetée. Après un an de redressement judiciaire, la société Investimmo a finalement été placée en liquidation judiciaire. La justice a tout de même accordé trois mois de poursuite d'activité. Le temps pour Pierreval de revoir sa copie. Le gérant, Yann Doffin, propose de reprendre les chantiers de Chauconin, Saint-Germain, Vaujours et de la Grande-Ile de Meaux. « Le tribunal a demandé un accord des banques pour les propriétaires qui devront à nouveau déboursier de l'argent et qui n'en ont pas les moyens

explique Yann Doffin. Pour la Grande-Ile de Meaux, l'achèvement du chantier est estimé à 2,85 millions d'euros. Soit au maximum 35 000 € par logement. Excepté pour deux personnes, nous avons eu tous les accords. » Désormais, il attend que sa proposition soit examinée par le tribunal. Tout comme les copropriétaires concernés. « Nous espérons que la justice tiendra parole en cédant à Pierreval des avoirs d'Investimmo », confie Jean-Fran-

çois Aubry, de la Grande-Ile. Leur vente permettra de rembourser en grande partie ou en totalité les nouvelles sommes à verser. « Les banquiers ont du mal à tout comprendre, poursuit-il. Ils proposent des découverts à des taux importants ou des prêts hypothécaires. C'est un vrai désastre pour les gens. » Dans les prochains jours, Pierreval va poursuivre les discussions lancées avec les copropriétaires de Charmentray et du Faubourg-Saint-Nicolas à

Meaux. La société espère pouvoir proposer à la justice, « avant le 1^{er} juin », un complément de reprise, au moins pour la résidence de Meaux. « Nous devons accepter de renoncer aux indemnités accordées par la justice ou à l'amiable, se désolé une propriétaire qui attend son appartement depuis 2001. Et certaines malfaçons ne seraient pas reprises. Mais, malheureusement, c'est ça ou finir nous-mêmes les travaux ! »

STÉPHANIE AUGUY



MEAUX, TRIBUNAL DE COMMERCE. Le 18 avril, une cinquantaine de victimes d'Investimmo avaient manifesté pour mettre la pression sur la justice en disant « non à Investimmo, oui à Pierreval ».

(L. VALENTINE, ROUSSEAU)